

DECISION DU MAIRE N° 40 - 23

**Objet : Avenant N° 1 – Marché n° 2022 TX ST 02 Création d'une école de musique
Lot n° 1 Gros oeuvre**

Nous, Maire de Lèves,

Vu l'article L. 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales disposant que le Maire peut, par délégation du Conseil Municipal, être chargé en tout ou partie et pour la durée de son mandat, de traiter certaines affaires relevant normalement de la compétence du Conseil Municipal,

Vu la délibération n° 19-20 du Conseil Municipal du 25 Mai 2020 qui fixe le champ des délégations du Maire, et notamment son paragraphe 4,

Vu le marché n° 2022-TX-ST-02 notifié le 11 janvier 2023 signé avec l'entreprise Société Nouvelle SARTOR 34 chemin de Coulard BP 20 006 CHATEAU DU LOIR pour le lot n°1 -Gros oeuvre pour un montant de 720 000 euros HT, soit 864 000 euros TTC,

Vu la nécessité de procéder à une modification des travaux par des prestations complémentaires :
Nettoyage de deux façades du bâtiment

Vu les devis du 10 juillet 2023 mentionnant une plus-value se soldant par une incidence financière de 3 875,45 euros HT, soit 4 650,54 euros TTC ;

Considérant la nécessité des travaux et de modifier par avenant le marché correspondant.

DECIDONS

Article 1^{er} : Autorise la signature de l'avenant n° 1 d'un montant global de 3 875,45 euros HT, soit 4 650,54 euros TTC, fixant le nouveau montant du marché à 723 875,45 € HT soit 868 650,54 € TTC pour les travaux réalisés ci-dessus.

Article 2 – Les autres termes du contrat restent inchangés.

Article 3 : Le Maire de Lèves et le comptable public assignataire (TP Chartres-métropole) sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

La présente décision sera inscrite dans le registre des décisions et fera l'objet d'une information lors d'une prochaine réunion du Conseil municipal.

Lèves, le 06 octobre 2023



Le Maire,

Rémi MARTIAL

Construction d'une école de musique**28300 LEVES****AVENANT N°1
au marché en date du 17 février 2023
Lot n°1 - Gros œuvre*****ENTRE LES SOUSSIGNÉS:*****Maître d'ouvrage:****COMMUNE DE LEVES
4 place de l'Eglise
28300 LEVES**

Représentée par son Maire

d'une part,

**SOCIETE NOUVELLE SARTOR
34 chemin de Coulard - BP 20006 - CHATEAU-DU-LOIR
72500 MONTVAL-SUR-LOIR**représentée par M. Laurent RIBOWSKY, PDG
n° SIRET 400 239 307 00020

d'autre part,

IL A ÉTÉ CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT**Article 1 - OBJET DE L'ACTE MODIFICATIF**

Le présent acte modificatif a pour objet :

1 - de modifier la masse des travaux par les prestations complémentaires ou modificatives suivantes selon devis du 19/07/2023 joint au présent avenant:

- * nettoyage de 2 façades du bâtiment existant

Montant HT de la prestation

3 875,45 €

Article 2 - MONTANT DE L'ACTE MODIFICATIF

Le montant de l'acte modificatif relatif aux travaux décrits ci-dessus est de :

Montant HT :	3 875,45 €
TVA 20%	775,09 €
Montant TTC	4 650,54 €

Article 3 - DELAI D'EXÉCUTION

Compris dans le délai d'exécution contractuel

Article 4 - NOUVEAU MONTANT DU MARCHÉ

	HT	TVA	TTC
MONTANT INITIAL DU MARCHÉ	720 000,00	144 000,00	864 000,00
ACTE MODIFICATIF N° 1	3 875,45	775,09	4 650,54
NOUVEAU MONTANT DU MARCHÉ	723 875,45	144 775,09	868 650,54

Le nouveau montant TTC du marché est de :

huit cent soixante huit mille six cent cinquante euros cinquante quatre centimes

Soit une plus-value de 0,54%

Article 5 - AUTRES CLAUSES

À l'exception des stipulations ci-dessus, les autres clauses et conditions du marché initial demeurent inchangées.

L'entreprise

À MONTVAL-SUR-LOIR

Le 28 juillet 2023

Le Maître d'Ouvrage

A Leves

Le 6.10.2023


J.M. SARTOR
 S.A.S. au capital de 27500 Euros
 34 chemin de Goulard
 Château du Loir
 72500 MONTVAL SUR LOIR
 RCS le Mans B 400 239 307 - Siret 400 239 307 000290



Le Maire,

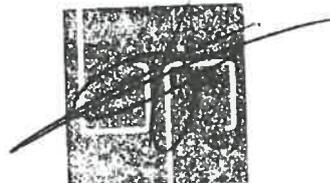

 Rémi MARTIAL

Le maître d'oeuvre

Le 21/09/2023

P.J.

- Devis du 19/07/2023



Montval sur Loir, Le



"SOCIÉTÉ NOUVELLE"
SARTOR

S.A.S. au capital de 27 500€

BATIMENT - TRAVAUX PUBLICS34, chemin de Goulard - B.P. 20006 - CHATEAU-DU-LOIR
72500 MONTVAL-SUR-LOIR

Téléphone 02.43.44.01.52

E-mail : stenouvellesartor@wanadoo.fr

Client :

Ville de Lèves
4 Place de l'église
28300 LEVES

N/Réf.

Objet :

DEVIS**Travaux supplémentaires - ECOLE DE MUSIQUE**

Nettoyage de deux façades du bâtiment existant

Application d'un nettoyant de façade, dé moussant type
"Orgacil AC " de chez COUSSEAU
Rinçage à l'eau clair

M ²	215,00	12,63 €	2 715,45 €
----------------	--------	---------	------------

Nacelle type araignée pour travaux de hauteur

ENS	1,00	1 145,00 €	1 145,00 €
-----	------	------------	------------

Traitement des déchets

ENS	1,00	15,00 €	15,00 €
-----	------	---------	---------

TOTAL H.T.	3 875,45 €
------------	------------

T.V.A	775,09 €
-------	----------

TOTAL T.T.C	4 650,54 €
-------------	------------

S.N. SARTOR
S.A.S. au capital de 27500 Euros
34 chemin de Goulard
Château du Loir
72500 MONTVAL SUR LOIR
RCS le Mans B 400 239 307 - Siret 400 239 307 00020

